



PREFECTURE DU LOT

DOSSIER COMMUNAL D'INFORMATION
sur les risques naturels et technologiques
à destination des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

BASSIN DE RISQUE
« CARENNAC A SAINT-CERE »

PPR Mouvements de terrain

Prescrit

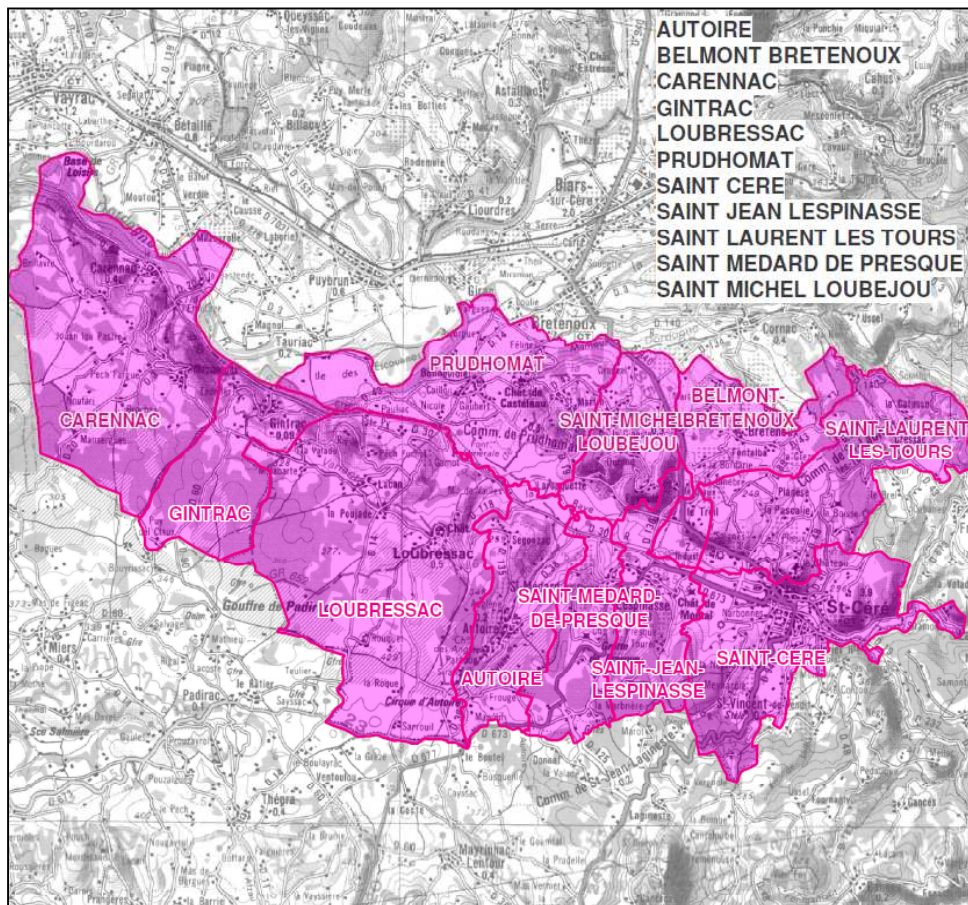
le 16 mai 2012

DESCRIPTIF DU RISQUE

Le territoire occupé par les 11 communes concernées par le PPR Mouvements de terrain prescrit le **16 mai 2012**, s'étend sur une large zone d'études **entre Carennac et Saint Céré**, de la rive gauche de la vallée de la Dordogne en remontant la Bave jusqu'à Saint-Céré.

Les communes concernées sont :

Autoire	Saint Céré
Belmont Bretenoux	Saint Jean Lespinasse
Carennac	Saint Laurent les Tours
Gintrac	Saint Médard de Presque
Loubressac	Saint Michel Loubéjou
Prudhomat	



La géologie de la zone détermine un contexte très favorable pour les mouvements de terrain. En effet, le secteur d'études s'inscrit en limite extérieure du Bassin sédimentaire Aquitaine, entre Causse et Limargue, 2 entités géomorphologiques distinctes dont la nature du sous-sol détermine la morphologie des terrains et la nature des mouvements de terrain rencontrés.

A partir de l'examen des phénomènes mouvements de terrain présents ou passés, **des études techniques ont été réalisées par le bureau d'études GEODES** spécialisé dans les risques naturels.

Ces différents mouvements de terrain peuvent occasionner des dégâts et dommages importants aux biens et personnes. L'établissement d'un PPR sur ces 11 communes où la pression foncière et les événements recensés sont importants permet de mieux encadrer l'aménagement de l'espace en respectant la sécurité des biens et des personnes.

LES PHENOMENES PRIS EN COMPTE ;

Sur le bassin de risques, tous les mouvements de terrain sont représentés et cartographiés. Il s'agit **des glissements de terrain, des coulées de boue, des chutes de pierres et/ou blocs, des affaissements de cavités naturelles et des phénomènes de tassement par retrait/gonflement des argiles.**

Les Mouvements de terrain :

- le phénomène glissement de terrain

Ce phénomène est très présent sur le secteur d'étude et notamment dans des zones urbanisées compte tenu de la géomorphologie du territoire qui a conduit les populations à s'implanter sur les versants entre cause et rivière (richesse agricole et proximité de l'eau).

Il affecte des roches non indurées et se traduit par le déplacement d'une masse de terrain avec rupture. Il se caractérise souvent par la formation d'une niche d'arrachement en amont et d'un bourrelet de pied en aval. Les volumes concernés sont très variables. Il est étroitement lié aux phénomènes climatiques et aux actions anthropiques (terrassements).

Plusieurs types de glissements de terrain existent et peuvent affecter les formations superficielles (telle la solifluction très présente sur la zone d'études) ou les formations profondes.

Sur le bassin étudié, l'entité paysagère du Limargue que l'on retrouve sur l'ensemble des 11 communes s'articule autour d'une série sédimentaire du Lias assez hétérogène et constitue notamment les versants argilo-marneux très sensibles aux glissements de terrain/solifluction et ce même sur de faibles pentes.

- le phénomène coulée de boue

Ce type de mouvement est généralement associé à un glissement de terrain superficiel. Il affecte des versants préférentiellement à forte pente et est associé à des pluies de forte intensité de fréquence faible.

Les coulées de boue représentent des phénomènes potentiellement dangereux du fait de leur vitesse de propagation élevée et de leur imprévisibilité.

Le bureau d'étude Géodes a développé une méthode d'analyse des aléas de coulée de boue par modélisation en injectant des valeurs de pluie critique et en tenant compte de la pente des versants, de leur morphologie et de la nature des terrains. Toutes les communes présentent des secteurs potentiellement exposés à ce phénomène.

- le phénomène d'éboulement/chute de blocs (ou de pierres)

Il constitue le phénomène le plus dommageable pour les biens et les personnes. Il se traduit par un détachement d'une portion de roche de volume variable depuis un affleurement rocheux. Les chutes de pierres sont des phénomènes cycliques provoqués par une desquamation des parois. Les chutes de blocs et les éboulements sont des phénomènes à occurrence unique, les blocs pouvant être isolés ou en enchevêtrement formant un chaos. Le facteur déclenchant principal est la gravité mais les phénomènes climatiques (pluies, gel-dégel) jouent un rôle important. La végétation présente dans les fractures de la roche, les circulations d'eau et l'activité anthropique (travaux, ...) sont des facteurs aggravants.

Ce phénomène est rencontré au niveau des corniches de calcaire massif du jurassique moyen appartenant à l'entité du causse de Padirac sur le versant de la Bave en rive gauche. Ces falaises calcaires peuvent générer des chutes de pierres et/ou blocs sur les communes de Carennac, Gintrac, Loubressac, Autoire, Saint Jean Lespinasse, Saint Médard de Presque et Saint Céré.

- le phénomène affaissement/effondrement de cavités

Ce phénomène est lié à la présence de cavités et de conduits karstiques dans le massif calcaire et est localisé sur le plateau. L'affaissement correspond à un mouvement lent du sol et du sous-sol amorti par le comportement souple des terrains de couverture. L'effondrement correspond à un mouvement rapide et brutal du sol et du sous-sol quand les terrains en surface sont moins ductiles. Les témoins de surface de ces manifestations sont l'existence de dolines (appelées cloups), de gouffres (appelées igues) et de grottes. L'évolution de ces phénomènes est difficile à prévoir en l'absence d'études géophysiques permettant d'apprécier la structure du sous-sol.

De nombreuses dolines sont présentes sur le Causse, au Sud de la zone d'études, et potentiellement tout le plateau est susceptible de déclencher ce type de phénomène sur les communes de Carennac, Gintrac, Loubressac, Autoire, Saint-Médard-de-Presque, Saint-Jean-Lespinasse et Saint-Céré.

- le phénomène tassement par retrait/gonflement des argiles

Ce phénomène est lié aux caractéristiques de certaines argiles. Ces dernières sous l'alternance de périodes très contrastées (humidité-sécheresse) subissent des variations de volume (retrait-gonflement). Lors de sécheresse prononcée et/ou durable, la diminution de la teneur en eau des argiles génère un phénomène de retrait (apparition de fissures et une réduction du volume de ces dernières). Lors des premières pluies, la réhydratation des argiles engendre un gonflement. Ces variations de volume provoquent des tassements localisés, et/ou différentiels préjudiciables aux constructions. La cinématique et l'amplitude des déformations rendent ce phénomène sans danger pour l'homme.

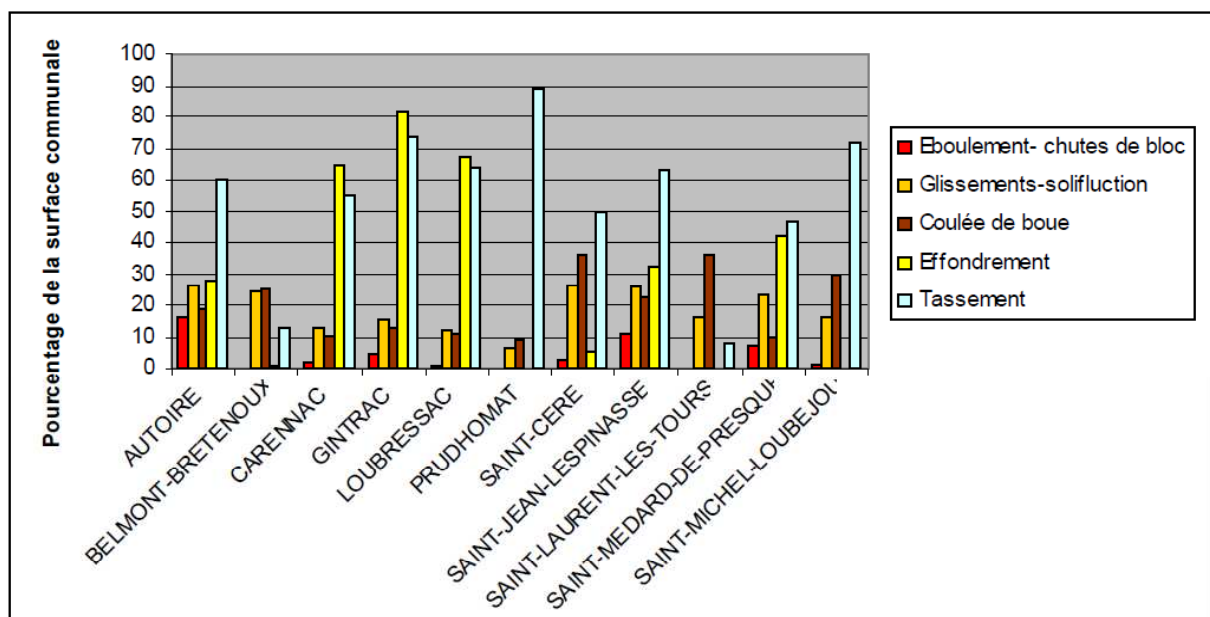
La cartographie proposée pour ce phénomène est issue de l'étude réalisée par le BRGM sur le Lot en 2007. La problématique concerne une grande majorité de la surface de la zone d'étude

compte tenu du caractère argileux de bon nombre des formations constitutives du sous-sol du bassin (argiles, marnes, terrain marno-calcaires, alluvions à matrice argileuse, remplissages karstiques argileux...).

Il constitue le phénomène le plus représenté en terme de superficie concernée mais ce phénomène dommageable pour les biens n'engendre aucune interdiction d'utilisation de l'espace ou d'aménagement du territoire.

Sur le territoire prescrit, l'analyse des mouvements de terrain détaillée conduit à la synthèse suivante.

Est représentée pour chaque commune la superficie communale occupée par chaque type de phénomène.



Synthèse par commune et par type de phénomène – Géodes Déc 2010

Les cartes des phénomènes simplifiées pour chaque commune jointes au présent dossier constituent la représentation graphique des différentes zones soumises à un aléa sur le secteur prescrit.

Pour toute information technique complémentaire, se rapprocher des services de la DDT46 à Cahors.